

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

**PRESENTS** : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, OURY François, BLAIN Laurence, SAY Annie, L'HUMEAU Fabrice, AUBINEAU Rodolphe, LECUIR Olivier.

**ABSENTS EXCUSÉS** :

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : RABIER Chantale donne pouvoir à MONTARU Pierre, GUILLON Valérie donne pouvoir à BLAIN Laurence.

**SECRÉTAIRE** : Annie SAY.

Villefrancoeur, 11/12/2020.

**Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer.**

1. Approbation du Conseil Municipal du 05/11/2020 à l'unanimité.
2. Finances et Marché : Avenant n°1 LOT 4 - NADELI : menuiserie accepté par le Conseil à l'unanimité. Le montant de cet avenant en plus et moins-value a un montant total de - 8 012.40€ TTC
3. Finances et Marché : Avenant n°1 LOT 11- THIBIERGE : électricité accepté par le Conseil à l'unanimité. Le montant de cet avenant en plus-value a un montant total de 977.29€ TTC.
4. Point supplémentaire accepté : LOT 1-CAMUS CONSTRUCTION pose de pavé de verre afin d'éclairer naturellement la salle sur le mur aveugle à l'arrière. Les travaux effectués par l'entreprise du LOT 1- CAMUS CONSTRUCTION. Le devis s'élève 1467.96€ TTC accepté par le Conseil.
5. Finances : dépréciation de créances. Provision pour 72€ de créances irrécouvrables.
6. Urbanisme : Avenant convention instruction des demandes d'Urbanisme Prolongation d'un an de la Convention entre la commune de VILLEFRANCOEUR et le service commun mis en place par Agglopolys pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.
7. Finances et Travaux: Propositions et plan de financement : changement des fenêtres des bâtiments communaux. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise COCHETON pour 17 000€ HT. C'est une entreprise locale.  
Monsieur le maire est en charge des demandes de subvention auprès de :
  - Subvention Conseil Général pour la DSR 2021 pour 6 000€
  - Service de l'Etat pour la DETR 2021 pour 7 600€
8. Finances et Travaux: Propositions et plan de financement : voirie  
Le conseil sursoit à l'unanimité à une décision.
9. Informations diverses:  
Installation d'un défibrillateur à la fin des travaux sur la nouvelle extension.  
Réparation des bornes incendie ayant subies des dégradations.

Plus de question la séance est levée à 21h30.